

## Exclusif Alliances d'universités européennes : discussion pour « continuer à les financer » (V. Debiais-Sainton)



Vanessa Debiais-Sainton - © D.R.



Écoutez cet article

Powered by Podle

00:00

00:00  

« Nous avons commencé une discussion avec les alliances, les acteurs clés de l'enseignement supérieur et les États membres sur la façon de continuer à financer cette initiative dans le prochain programme-cadre », déclare [Vanessa Debiais-Sainton](#), cheffe d'unité enseignement supérieur à la [Commission européenne](#), au bureau bruxellois de News Tank le 16/11/2023.

À partir des interrogations sur le financement, se pose aussi la question de la recherche dans l'initiative : « Est-ce qu'il y a besoin d'une action plus spécifique où les alliances ont une valeur ajoutée à apporter de par leur coopération structurée au niveau institutionnel ? Nous en discutons avec les États membres, les collègues de la [DG RTD \(Direction générale pour la recherche et l'innovation\)](#), les acteurs de l'enseignement supérieur et les alliances elles-mêmes. »

Elle revient aussi sur le second forum des alliances d'universités européennes qui s'est déroulé en septembre 2023 à Barcelone : « Nous y avons adressé les grandes thématiques gravitant autour des alliances d'universités européennes et, associés à tous ces sujets, il y a des challenges.

La présence de notre vice-président de la Commission européenne chargé de la promotion de notre mode de vie européen, [Margaritis Schinas](#), montre aussi l'importance de l'initiative. Il a insisté sur le fait qu'il s'agit d'une initiative à long terme dans un processus de transformation du secteur de l'enseignement supérieur dans son entièreté ».

Les projets pilotes sur le diplôme conjoint européen et le statut juridique des alliances, ainsi que la position des États membres et l'engagement des personnels académiques sont également abordés.

---

### Les alliances d'universités européennes, « initiative à long terme »

## Le second forum des alliances d'universités européennes s'est déroulé à Barcelone les 14 et 15/09/2023. Quel était l'objectif et qu'en reprenez-vous ?

Nous rencontrons beaucoup les alliances au cours de l'année et nous avons aussi des réunions régulières avec les ministères. Cependant, le forum est un moment important pour prendre un temps de recul avec tous les acteurs travaillant sur les universités européennes.

Ce deuxième forum a été organisé par la présidence espagnole du Conseil, l'an dernier, c'était la présidence française qui l'avait initié. Pour nous, il est très important que les États membres s'emparent de cette initiative. Nous étions donc extrêmement contents d'y voir le ministre espagnol des universités, Joan Subirats, la ministre française [Sylvie Retailleau](#) et différents secrétaires d'État et ministres adjoints d'autres pays.

La présence de notre vice-président de la Commission européenne chargé de la promotion de notre mode de vie européen, Margaritis Schinas, montre aussi l'importance de l'initiative. Il a insisté sur le fait qu'il s'agit d'une initiative à long terme dans un processus de transformation du secteur de l'enseignement supérieur dans son entièreté.



Créativité et développement d'esprit critique, des valeurs ajoutées de l'humain par rapport à l'intelligence artificielle »

Nous avons également eu la chance de rencontrer des étudiants d'une alliance sur place. Les voir parler avec enthousiasme de leur programme d'études conjoint nous montre ce que l'initiative apporte très concrètement comme valeur ajoutée. Avec les alliances, nous voulons former des jeunes aux enjeux globaux, capables de travailler en équipe, dans des équipes transdisciplinaires et très multiculturelles. L'initiative a aussi pour but de stimuler cette créativité et ce développement d'esprit critique, parce que ce sont des valeurs ajoutées de l'humain par rapport à l'intelligence artificielle.

Nous avons adressé les grandes thématiques gravitant autour des alliances d'universités européennes et, associés à tous ces sujets, il y a des challenges : nous en discutons et nous évoquons des solutions pour voir comment les prochaines initiatives politiques au niveau européen peuvent adresser et apporter des réponses. Les réponses peuvent également se trouver au niveau institutionnel et national.

## Diplôme conjoint européen, une des priorités pour 2024

### Le diplôme conjoint européen est l'une de ces grandes thématiques, où en est le projet ?

Le diplôme conjoint européen est l'une des priorités d'[Ursula von der Leyen](#), présidente de la Commission européenne, à l'instar de ce qu'elle a annoncé dans sa lettre d'intention suite à son discours sur l'état de l'Union européenne. Cela fait partie des grandes priorités de la Commission pour 2024.

Notre souhait est avant tout d'expliquer pourquoi c'est important d'avoir un diplôme conjoint européen, sa valeur ajoutée pour les institutions, les étudiants, la réforme des universités et l'attractivité de l'enseignement supérieur en Europe.

Puis de présenter les différentes 'pièces maîtresses', essentielles pour construire un diplôme conjoint européen, comme l'adaptation de l'assurance qualité et l'accréditation ou encore la valorisation de l'engagement des personnels académiques dans leur carrière pour le développement des programmes conjoints.

Ensuite, il faudra partager les leçons apprises grâce aux pilotes.

## La lettre d'intention et le discours sur l'état de l'Union européenne d'Ursula von der Leyen

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a prononcé le dernier [discours sur l'état de l'Union européenne](#) de son mandat le 13/09/2023.

À la suite de ce discours, elle a publié sa lettre d'intention, qui reprend ses priorités pour l'année 2024. Elle y mentionne le diplôme européen commun dans le cadre de la promotion du mode de vie européen.

### À ce sujet, comment progressent les pilotes ?

Il y a six pilotes Erasmus + en cours impliquant plus de 60 établissements d'enseignement supérieur dans l'ensemble des États membres de l'Union, ainsi que les ministères de 17 pays.

Ils testent, sous la forme d'un label, des critères européens que nous avons développés ensemble l'année passée, avec tous

les acteurs clés de l'enseignement supérieur, les alliances et les États membres, de façon à savoir s'ils sont réalistes, s'il faut les clarifier et si le niveau d'ambition est le bon.

Des diplômes conjoints existent déjà à deux ou trois partenaires et c'est déjà extrêmement compliqué du fait du manque de cohérence entre les législations nationales.

Les six pilotes font une cartographie de tous les programmes conjoints où ils sont impliqués et identifient les obstacles en fonction des pays. La prochaine étape est de formuler des recommandations pour lever les obstacles existants.

Ensuite, nous les discuterons ensemble avec les États membres, puisque c'est une compétence nationale.

## Quelle est la position des États membres ?

L'an dernier, nous avons adopté une recommandation du Conseil importante visant à jeter des ponts pour une coopération européenne efficace dans le domaine de l'enseignement supérieur et des conclusions du Conseil sur "une stratégie européenne visant à renforcer les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe".

Les États membres se sont clairement exprimés pour que la Commission pilote avec Erasmus+ un diplôme conjoint européen puis qu'elle revienne à la table des négociations sur la base des résultats des pilotes.

« Revenir à la table des négociations sur la base des résultats des pilotes »

Il faut aussi noter que l'objectif est que le diplôme conjoint européen fonctionne sur base volontaire : Charm-EU (European Union) a par exemple déjà développé un diplôme conjoint avec cinq de leurs neuf partenaires. Évidemment, plus d'États membres se joignent à l'initiative, plus larges peuvent être les opportunités pour les étudiants.

Nous sommes heureux de voir que l'Espagne a été pionnière sur ce sujet, puisqu'elle a adopté un nouveau décret au mois de juillet permettant aux universités espagnoles d'offrir un diplôme conjoint avec les logos des différentes universités partenaires.

Nous savons que d'autres États membres sont en cours d'adaptation de leur base légale pour répondre aux recommandations du Conseil, adoptées l'an passé.

## Pourquoi l'assurance qualité est-elle une « pièce maitresse » du développement des alliances ?

Il nous faut un système d'assurance qualité qui s'adapte aux évolutions du système d'enseignement supérieur, comme les programmes conjoints et les micro-certifications. Nous demandons aux alliances d'universités européennes de développer beaucoup d'activités communes et à tous les niveaux (licence, master, doctorat). Il nous faut donc un système d'assurance qualité suffisamment agile pour répondre à ces besoins.

Les alliances nous disent que chaque État a un système bien établi dans son contexte national, mais qu'il y a un manque de cohérence entre les pays. Cela conduit à des difficultés pour les activités transnationales : quand elles veulent faire un programme conjoint, c'est très compliqué d'obtenir une accréditation parce que certaines législations nationales ont une restriction par rapport aux langues, d'autres par rapport à l'enseignement digital, etc.

Et puis il y a aussi la rapidité : notre société évolue beaucoup et cela demande d'adapter les programmes pour pouvoir développer les compétences nécessaires des étudiants, quelles que soient les disciplines.

En fonction des pays, il y a des accréditations et un système d'assurance qualité programme par programme. D'autres États membres sont plus avancés avec des accréditations de qualité au niveau d'une université.

La prochaine étape, c'est d'aller au niveau des alliances pour qu'elles puissent être accréditées pour toutes leurs activités communes.

## « Volonté politique au niveau du président d'université »

### Comment valoriser l'engagement des personnels académiques dans une alliance ?

L'objectif est que l'ensemble du personnel des différentes facultés soit mobilisé et que la stratégie de chaque établissement soit alignée avec la stratégie de l'alliance. C'est pour cela qu'il faut une volonté politique au niveau du président de l'université, et qu'elle soit portée par l'ensemble des facultés.

En parallèle, il faut aussi une approche « par le bas », où le personnel va pouvoir faire des propositions très concrètes sur les activités communes qui vont contribuer aux objectifs de la stratégie commune de l'alliance.

Certaines universités européennes utilisent les financements de l'alliance pour faire des appels en interne et développer des contenus pédagogiques communs.

Au niveau de la recherche, le premier appel Swaf (Science with and for Society) Horizon 2020 (Huitième programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation sur la période 2014-2020) dédié à la réflexion stratégique de la dimension recherche des alliances, a montré qu'il y a aussi un potentiel d'interaction au niveau institutionnel pour faire avancer l'Espace européen de la recherche.

## Des outils adaptés pour une coopération plus forte entre les universités

**Un autre appel à projets lancé l'année dernière est celui sur le statut juridique des alliances.**

**Où en sont les travaux ?**

Nous cherchons à faciliter une coopération plus forte entre les universités, avec des outils adaptés et qui puissent bénéficier à l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur.

Eut+ [à laquelle appartient l'Université de technologie de Troyes] a par exemple pour objectif de se fondre dans une université supranationale en abandonnant son statut national. Cependant d'autres alliances n'ont pas ce souhait. C'est pour cela qu'il nous faut un outil suffisamment agile et flexible pour répondre aux besoins différents des alliances.

L'appel Erasmus+ lancé l'an dernier a pour but de tester des outils européens existants, comme le GETC (Groupement européen de coopération territoriale) (groupement européen de coopération territoriale), pour voir s'ils pourraient correspondre aux besoins exprimés par certaines alliances et, si pas, où sont les écarts. Sur base des résultats des pilotes, nous verrons quelle est la meilleure approche au niveau européen : est-ce qu'il faut adapter des outils existants ou bien développer un instrument nouveau ?

## « Mesurer l'évolution et les progrès » des alliances

**La Commission souhaite évaluer l'initiative des alliances, comment allez-vous procéder ?**

Nous avons discuté des critères d'évaluation avec les États membres, les alliances et l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur. Nous nous sommes basés sur les objectifs présentés dans l'appel à propositions Erasmus + et sur les stratégies des universités européennes pour établir ce cadre d'évaluation. Nous ne nous attendons pas à ce que les alliances aient tout fait, car trois ans, c'est très court. Nous souhaitons mesurer l'évolution et les progrès au fil du temps.



**Évaluer ce que ces universités européennes ont fait »**

Nous cherchons à évaluer ce que ces universités européennes ont fait qu'elles n'auraient pas pu sans l'alliance et aussi les choses qu'elles ont faites et qu'elles ne pensaient pas être capables. Nous prenons aussi en compte l'impact sur les réformes au niveau national, comme pour l'Espagne et son nouveau décret sur le diplôme conjoint.

Nous commençons avec une première enquête : les alliances collectent toutes les preuves quantitatives et qualitatives. Une fois les données collectées, nous discuterons pour voir ce qui est reflété, s'il y a des choses que les alliances auraient pu dire, mais que le cadre n'autorisait pas... Ensuite nous présenterons un rapport d'ici la fin de l'année prochaine, en concomitance avec le rapport d'évaluation à mi-parcours d'Erasmus+.

Nous répéterons cette enquête tous les deux ou trois ans, nous devons encore discuter de cela, pour voir l'évolution des résultats de l'initiative.

## Recherche dans les universités européennes : « besoin d'une action plus spécifique ? »

**La manière dont seront financées après 2027 les universités européennes est un sujet qui préoccupe beaucoup les alliances à l'heure actuelle, quelles solutions apporter ?**

Nous avons actuellement 50 alliances d'universités européennes. Nous avons ouvert un nouvel appel Erasmus + le 03/10/2023, et l'objectif est d'en avoir au moins 60 l'année prochaine. Ces universités européennes recevront du financement européen jusqu'en 2028 et 2029.

Nous avons commencé une discussion avec les alliances, les acteurs clés de l'enseignement supérieur et les États membres sur la façon de continuer à financer cette initiative dans le prochain programme-cadre.

Nous voyons qu'il y a des synergies à renforcer dans Erasmus + et aussi avec d'autres programmes européens comme les fonds de cohésion, car ces institutions ont besoin d'infrastructures et de soutien financier pour financer plus de mobilités étudiantes avec un objectif ambitieux de 50 %. Elles ont aussi besoin du digital, cela peut se faire via Digital Europe.

Pour la recherche, il y a Horizon Europe (Neuvième programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation sur la période 2021-2027) : si les universités européennes souhaitent développer une formation doctorale, il y a les actions Marie Curie, pour le volet entrepreneuriat, il y a l'instrument EIT (Institut européen d'innovation et de technologie) (Institut européen d'innovation et de technologies).

La question qui se pose au niveau de la recherche dans les universités européennes est la suivante : est-ce qu'il y a besoin d'une action plus spécifique où les alliances ont une valeur ajoutée à apporter de par leur coopération structurée au niveau institutionnel ? Nous en discutons avec les États membres, les collègues de la DG RTD, les acteurs de l'enseignement supérieur et les alliances elles-mêmes.

Il y a aussi les synergies avec les financements nationaux : nous sommes heureux que le support politique se traduise par un support financier. Cependant, nous voyons des différences entre les pays dans le niveau du financement, dans le calendrier ainsi que le type d'activités couvertes par ce financement.

« Des synergies avec les financements nationaux »

Nous discutons avec les États membres sur la manière d'apporter plus de cohérence dans le prochain programme-cadre. Pour 2024, nous avons proposé, dans le cadre d'Erasmus +, de financer les États membres pour travailler ensemble sur ces enjeux.

## Comment expliquer que certaines alliances, comme l'Université européenne Athena, ayant perçu un financement précédemment ne le voit pas renouvelé lors d'un deuxième appel ?

L'appel est compétitif. Les candidats doivent montrer quelle est la valeur ajoutée d'un financement additionnel, tant au niveau stratégique que pratique, ainsi que leur cohérence. Athena a fait du bon travail, mais je crois qu'ils ont été d'accord avec l'évaluation qui a été faite par les experts indépendants et ils vont construire dessus.

## L'attractivité des alliances renforcée par des collaborations internationales

### Certaines alliances travaillent avec des universités non européennes. Quels statuts ont-elles au sein des alliances ?

Au cours du Forum, nous avons discuté de la manière dont les alliances permettent à l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur européen d'être plus attractif à une échelle mondiale. Pour un partenaire, qu'il soit en Amérique du Sud, au Canada, ou en Afrique, c'est très intéressant de pouvoir coopérer avec une alliance européenne, c'est-à-dire avec neuf universités aux forces différentes et complémentaires.

Les alliances renforcent également leur attractivité à l'échelle internationale en ayant des partenaires associés comme des universités britanniques, suisses, ukrainiennes et d'autres. Ces dernières peuvent participer à toutes les activités, avec leurs propres financements.



### Vanessa Debiais-Sainton

Responsable du département enseignement supérieur à la DG EAC @ Commission européenne

#### Parcours

Depuis mars 2018

[Commission européenne](#)

Responsable du département enseignement supérieur à la DG EAC

Janvier 2017 - mars 2018

[Commission européenne](#)

Responsable adjointe du département enseignement supérieur à la DG EAC

Novembre 2011 - décembre 2016

Commission européenne

Responsable d'Erasmus+

Février 2010 - novembre 2011

[Commission européenne](#)

Responsable des politiques à la DG EAC

Mai 2006 - février 2010

[Commission européenne](#)

Responsable d'équipe à la DG RTD

Mai 2000 - mai 2006

Solvay

Manager de projet au centre de recherche et innovation

-

## Établissement & diplôme

1998 - 1999

[IFP School \(Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs\)](#)

Diplômée

1995 - 1998

[Ensic - Lorraine INP \(Ecole nationale supérieure des industries chimiques\)](#)

Diplômée

Fiche n° 44820, créée le 02/12/2021 à 16:21 - Màj le 02/12/2021 à 16:28



## Commission européenne

La Commission européenne est, avec le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen, l'une des principales institutions de l'Union européenne.

Catégorie : État / Agences d'État

### Adresse du siège

Rue de la Loi / Wetstraat 170

B-1049 Bruxelles Belgique

## Général

Date de création	1957 (instituée par le Traité de Rome, articles 155 à 163)
Statut	Institution de l'Union européenne
Implantations, dont siège	Bruxelles (siège)
Membres	Un commissaire par État membre, soit 27 commissaires.
Présidence	Présidente : Ursula Von der Leyen (depuis le 01/12/2019)
Direction	Directeur général recherche et innovation : Marc Lemaître (depuis le 16/02/2023) Directrice générale de la DGEAC : Pia Ahrenkilde Hansen (depuis juillet 2023)

Fiche n° 3468, créée le 28/08/2015 à 15:25 - Màj le 03/09/2020 à 12:06

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »